

Image not found or type unknown



Je suis contractuel et en accident de travail causé par un tiers

Par **Tajiri**, le **04/10/2017** à **14:06**

Bonjour je suis actuellement en accident de travail causé par un tiers et je suis contractuel. Ma mairie me dit qu'il ne peuvent pas me faire mon complément de salaire car j'y es pas le droit soit disant donc je voudrais savoir si quelqu'un a une solution pour moi car je suis en accident de travail pendant 3 mois et je ne peut pas vivre avec 384 euro par moi (ce que me versé la cq) que a la base je touche 1525 euro merci pour ce qui me trouveront une solution